

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LIMERZEL

L'an deux mil vingt, le 02 juillet à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LIMERZEL (Morbihan), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente, sous la présidence de Monsieur LUBERT Serge, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 26 juin 2020

Présents : LUBERT Serge, GAIN Sylvie, LE COINTE Laurent, ELAIN Maryse, LUCAS Éric, BON Marguerite, DEGRES Odile, ALLAIN Fabrice, MORICE Chantal, DUHAMEL Bertrand, SEILLER Christine, COCHET Dominique, GRENEU Anne, LE BODO Sébastien,

Absents excusés : BEGOT Jean-François

Pouvoir : Monsieur BEGOT Jean-François donne pouvoir à Monsieur LUBERT Serge pour toutes délibérations.

Nombre de Conseillers en exercice..... 15

Nombre de Conseillers présents 14

Nombre de Conseillers votants 15

Secrétaire de séance : Christine SEILLER

2020-07-01 - Attributions des subventions 2020

Vu l'article L1611-4, L2541-2 et L2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales

Monsieur le Maire informe à l'assemblée délibérante que les demandes de subventions ont été étudiées par la commission finances lors de sa réunion le 23 juin 2020.

La proposition d'attribution est la suivante :

Nom	Ville	2020
Associations COMMUNALES		
Limerzel Sports Loisirs	LIMERZEL	300,00
Saint Clair	LIMERZEL	900,00
Basket Loisirs Limerzel	LIMERZEL	300,00
Association de Gymnastique Entretien	LIMERZEL	300,00
AJT - aide exceptionnelle	LIMERZEL	500,00
AJT	LIMERZEL	300,00
Hlsmmerzher Dart's Club	LIMERZEL	300,00
Boule Bretonne	LIMERZEL	300,00
ACCA (Association Communale de Chasse Agréée)	LIMERZEL	435,00
FNACA (Fédération Nationale des Anciens combattants)	LIMERZEL	300,00
Club de l'Age d'or	LIMERZEL	300,00
Arts et culture	LIMERZEL	300,00
Nouvel Horizon	LIMERZEL	300,00
Comité des Fêtes	LIMERZEL	300,00
Comité de la Châtaigne (subvention)	LIMERZEL	300,00
Comité de la Châtaigne - aide exceptionnelle 50 ans	LIMERZEL	500,00
Comité de la Châtaigne (compensation prêt de vaisselle)	LIMERZEL	150,00
Nature détente et compagnie	LIMERZEL	300,00
APEL (privée) - arbre de Noël (10€/enfant)	LIMERZEL	440,00
APEL (privée) - voyage (30€/enfant)	LIMERZEL	1320,00
OGEC - fourniture (40€/enfant)	LIMERZEL	1760,00
OGEC - convention	LIMERZEL	31720,90

Envoyé en préfecture le 08/07/2020

Reçu en préfecture le 08/07/2020

Affiché le

690,00

ID : 056-215601113-20200702-2020_07_01-DE

OCCE (public) - arbre de Noël (10€/enfant)	LIMERZEL	
OCCE (public) - voyage (30€/enfant)	LIMERZEL	2070,00

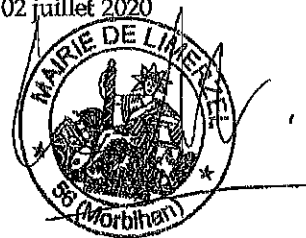
Associations INTERCOMMUNALES		
DIWAN Kistreberzh	QUESTEMBERG	2597,20
MOSAICK	MALANSAC	250,00
ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) (4,5€/habitants)	MALANSAC	6210,00
Association des Donneurs de Sang	QUESTEMBERG	50,00
Harmonie Fanfare	MALANSAC	50,00
Croix-Rouge Française	QUESTEMBERG	100,00
Chorale Sainte-Cécile	MALANSAC	50,00
SEM'AGRI	QUESTEMBERG	100,00
Association des Accidentés de la Vie section Rochefort-en-Terre	ROCHEFORT EN TERRE	50,00
Association Camber	QUESTEMBERG	50,00
Trulte Questembergeoise	QUESTEMBERG	100,00
Association des amis et parents d'élèves au collège René Guy Cadou	MALANSAC	100,00
COSI	QUESTEMBERG	275,00

Associations DEPARTEMENTALES		
Rêves de clown	VANNES	50,00
Les Restaurants du Cœur	VANNES	110,00
Secours Catholique	VANNES	50,00
CFA BATIMENT	VANNES	60,00
Comité du Morbihan de la Ligue contre le cancer	VANNES	50,00
Chambre des Métiers et de l'Artisanat (56)	VANNES	60,00

Ceci étant exposé,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres votants,
DECIDE de valider la proposition de la commission finances comme exposé ci-dessus
DONNE pouvoir à Monsieur le Maire pour l'exécution de la présente délibération.
AUTORISE Monsieur le Maire à signer les documents afférents.

Pour extrait certifié conforme,
à LIMERZEL, le 02 juillet 2020
Le Maire,
Serge LUBERT



COMMUNE DE LIMERZEL
56220 LIMERZEL

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LIMERZEL**

L'an deux mil vingt, le 02 juillet à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LIMERZEL (Morbihan), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente, sous la présidence de Monsieur LUBERT Serge, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 26 juin 2020

Présents : LUBERT Serge, GAIN Sylvie, LE COINTE Laurent, ELAIN Maryse, LUCAS Éric, BON Marguerite, DEGRES Odile, ALLAIN Fabrice, MORICE Chantal, DUHAMEL Bertrand, SEILLER Christine, COCHET Dominique, GRENEU Anne, LE BODO Sébastien,

Absents excusés : BEGOT Jean-François

Pouvoir : Monsieur BEGOT Jean-François donne pouvoir à Monsieur LUBERT Serge pour toutes délibérations.

Nombre de Conseillers en exercice..... 15

Nombre de Conseillers présents..... 14

Nombre de Conseillers votants..... 15

Secrétaire de séance : Christine SEILLER

2020-07-02 - Vote des taux d'imposition

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Monsieur le Maire informe à l'assemblée délibérante qu'il convient d'adopter les taux communaux d'imposition pour l'année 2020. Monsieur le Maire précise que les différents taux ont été étudiés en commission finances réunie le 23 juin 2020. Pour information, il est rappelé que ces taux seront appliqués aux bases prévisionnelles telles que notifiées par les services fiscaux. La somme sera inscrite au budget en recettes de fonctionnement au chapitre 73 - article 73111.

La commission finances propose de reconduire les taux de contributions directes de l'année précédente pour 2020 soit :

.taxe d'habitation	15,14 %
.taxe foncière sur les propriétés bâties	15,87 %
.taxe foncière sur les propriétés non bâties	55,64 %

Ceci étant exposé,

*Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres votants,
DECIDE de valider la proposition de la commission finances comme exposé ci-dessus
DONNE pouvoir à Monsieur le Maire pour l'exécution de la présente délibération.
AUTORISE Monsieur le Maire à signer les documents afférents.*

Pour extrait certifié conforme,
à LIMERZEL, le 02 juillet 2020
Le Maire,
Serge LUBERT



COMMUNE DE LIMERZEL
56220 LIMERZEL

Envoyé en préfecture le 08/07/2020
Reçu en préfecture le 08/07/2020
Affiché le
ID : 056-215601113-20200702-2020_07_03-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LIMERZEL**

L'an deux mil vingt, le 02 juillet à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LIMERZEL (Morbihan), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente, sous la présidence de Monsieur LUBERT Serge, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 26 juin 2020

Présents : LUBERT Serge, GAIN Sylvie, LE COINTE Laurent, ELAIN Maryse, LUCAS Éric, BON Marguerite, DEGRES Odile, ALLAIN Fabrice, MORICE Chantal, DUHAMEL Bertrand, SEILLER Christine, COCHET Dominique, GRENEU Anne, LE BODO Sébastien,

Absents excusés : BEGOT Jean-François

Pouvoir : Monsieur BEGOT Jean-François donne pouvoir à Monsieur LUBERT Serge pour toutes délibérations.

Nombre de Conseillers en exercice..... 15

Nombre de Conseillers présents 14

Nombre de Conseillers votants 15

Secrétaire de séance : Christine SEILLER

2020-07-03 - budget principal : affectation de résultats

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Monsieur le Maire informe à l'assemblée délibérante qu'il convient de procéder à l'affectation de résultats des exercices antérieurs.

Considérants les résultats suivants :

- Excédent cumulé de fonctionnement = + 287 590,73€
- Déficit cumulé d'investissement = - 187 495,09€

Monsieur le Maire propose d'affecter les résultats de la façon suivante :

279 275,64€ en recettes de fonctionnement (002)

8 315,09€ en recettes d'investissement (1068)

187 495,09€ en dépenses d'investissement (001)

Ceci étant exposé,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres votants,

DECIDE de valider la proposition de Monsieur le Maire et d'affecter les résultats de la façon suivante :

279 275,64€ en recettes de fonctionnement (002)

8 315,09€ en recettes d'investissement (1068)

187 495,09€ en dépenses d'investissement (001)

DONNE pouvoir à Monsieur le Maire pour l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait certifié conforme,
à LIMERZEL, le 02 juillet 2020
Le Maire,
Serge LUBERT



COMMUNE DE LIMERZEL
56220 LIMERZEL

Envoyé en préfecture le 08/07/2020
Reçu en préfecture le 08/07/2020
Affiché le
ID : 056-215601113-20200702-2020_07_04-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LIMERZEL**

L'an deux mil vingt, le 02 juillet à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LIMERZEL (Morbihan), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente, sous la présidence de Monsieur LUBERT Serge, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 26 juin 2020

Présents : LUBERT Serge, GAIN Sylvie, LE COINTE Laurent, ELAIN Maryse, LUCAS Éric, BON Marguerite, DEGRES Odile, ALLAIN Fabrice, MORICE Chantal, DUHAMEL Bertrand, SEILLER Christine, COCHET Dominique, GRENEU Anne, LE BODO Sébastien,

Absents excusés : BEGOT Jean-François

Pouvoir : Monsieur BEGOT Jean-François donne pouvoir à Monsieur LUBERT Serge pour toutes délibérations.

Nombre de Conseillers en exercice..... 15

Nombre de Conseillers présents..... 14

Nombre de Conseillers votants..... 15

Secrétaire de séance : Christine SEILLER

2020-07-04 - budget commerces : affectation de résultats

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Monsieur le Maire informe à l'assemblée délibérante qu'il convient de procéder à l'affectation de résultats des exercices antérieurs.

Considérants les résultats suivants :

- Excédent cumulé de fonctionnement = + 249 299,62€

- Déficit cumulé d'investissement = - 189 911,64€

Monsieur le Maire propose d'affecter les résultats de la façon suivante :

249 299,62€ en recettes d'investissement (1068)

189 911,64€ en dépenses d'investissement (001)

Ceci étant exposé,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres votants,

DECIDE de valider la proposition de Monsieur le Maire et d'affecter les résultats de la façon suivante :

249 299,62€ en recettes d'investissement (1068)

189 911,64€ en dépenses d'investissement (001)

DONNE pouvoir à Monsieur le Maire pour l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait certifié conforme,
à LIMERZEL, le 02 juillet 2020.

Le Maire,
Serge LUBERT



COMMUNE DE LIMERZEL
56220 LIMERZEL

Envoyé en préfecture le 08/07/2020
Reçu en préfecture le 08/07/2020
Affiché le
ID : 056-215601113-20200702-2020_07_05-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LIMERZEL

L'an deux mil vingt, le 02 juillet à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LIMERZEL (Morbihan), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente, sous la présidence de Monsieur LUBERT Serge, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 26 juin 2020

Présents : LUBERT Serge, GAIN Sylvie, LE COINTE Laurent, ELAIN Maryse, LUCAS Éric, BON Marguerite, DEGRES Odile, ALLAIN Fabrice, MORICE Chantal, DUHAMEL Bertrand, SEILLER Christine, COCHET Dominique, GRENEU Anne, LE BODO Sébastien,

Absents excusés : BEGOT Jean-François

Pouvoir : Monsieur BEGOT Jean-François donne pouvoir à Monsieur LUBERT Serge pour toutes délibérations.

Nombre de Conseillers en exercice..... 15

Nombre de Conseillers présents 14

Nombre de Conseillers votants..... 15

Secrétaire de séance : Christine SEILLER

2020-07-05 - budget lotissement : affectation de résultats

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Monsieur le Maire informe à l'assemblée délibérante qu'il convient de procéder à l'affectation de résultats des exercices antérieurs.

Considérants les résultats suivants :

- Excédent cumulé de fonctionnement = + 6 820,05€

- Excédent cumulé d'investissement = + 143 653,16€

Monsieur le Maire propose d'affecter les résultats de la façon suivante :

6 820,05€ en recettes de fonctionnement (002)

143 653,16€ en recettes d'investissement (001)

Ceci étant exposé,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres votants,

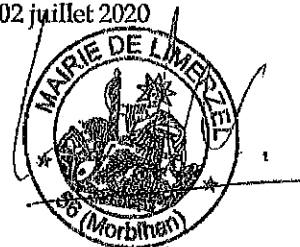
DECIDE de valider la proposition de Monsieur le Maire et d'affecter les résultats de la façon suivante :

6 820,05€ en recettes de fonctionnement (002)

143 653,16€ en recettes d'investissement (001)

DONNE pouvoir à Monsieur le Maire pour l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait certifié conforme,
à LIMERZEL, le 02 juillet 2020
Le Maire,
Serge LUBERT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LIMERZEL

L'an deux mil vingt, le 02 juillet à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LIMERZEL (Morbihan), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente, sous la présidence de Monsieur LUBERT Serge, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 26 juin 2020

Présents : LUBERT Serge, GAIN Sylvie, LE COINTE Laurent, ELAIN Maryse, LUCAS Éric, BON Marguerite, DEGRES Odile, ALLAIN Fabrice, MORICE Chantal, DUHAMEL Bertrand, SEILLER Christine, COCHET Dominique, GRENEU Anne, LE BODO Sébastien,

Absents excusés : BEGOT Jean-François

Pouvoir : Monsieur BEGOT Jean-François donne pouvoir à Monsieur LUBERT Serge pour toutes délibérations.

Nombre de Conseillers en exercice..... 15

Nombre de Conseillers présents 14

Nombre de Conseillers votants 15

Secrétaire de séance : Christine SEILLER

2020-07-06 - budget principal : approbation du budget primitif

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Monsieur le Maire informe à l'assemblée délibérante qu'il convient de procéder au vote du budget principal :

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	337 059,80	013 - PRODUITS DE GESTION COURANTES	6 300,00
012 - CHARGES DE PERSONNEL	403 267,78	70 - PRODUITS DES SERVICES	48 300,00
014 - ATTENUATIONS DE PRODUITS	44 289,55	73 - IMPOTS ET TAXES	576 000,00
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	346 151,90	74 - DOTATIONS ET SUBVENTIONS	458 494,96
66 - CHARGES FINANCIERES	24 000,00	75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	15 000,00
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 000,00	76 - PRODUITS FINANCIERS	35,00
		77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES	1 155 768,63	TOTAL RECETTES REELLES	1 104 129,96
022 - DEPENSES IMPREVUES	64 335,95	042 - OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	8 389,11
042 - OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	310,43		
TOTAL	1 220 415,01	TOTAL	1 112 519,07
023 - VIREMENT SECT* INVESTISSEMENT	171 379,70	RESULTAT REPORTE	279 275,64
TOTAL	1 391 794,71	TOTAL	1 391 794,71

INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	487,46	10 - DOTATIONS, FONDS ET RESERVES	137 315,09
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	102 390,00	13 - SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	328 365,05
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	263 000,00	16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	391,39
16 - EMPRUNTS ET DETTES	76 000,00		
TOTAL DEPENSES REELLES	441 877,46	TOTAL RECETTES REELLES	466 071,53
040 - OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	8 389,11	040 - OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	310,43
TOTAL	450 266,57	TOTAL	466 381,96
RESULTAT REPORTE	187 495,09	RESULTAT REPORTE	0,00
TOTAL	637 761,66	VIREMENT DE LA SECT* DE FONCTIONNEMENT	171 379,70
		TOTAL	637 761,66

Envoyé en préfecture le 08/07/2020
Reçu en préfecture le 08/07/2020
Affiché le
ID : 056-215601113-20200702-BP2PRINC2020-BF

Ceci étant exposé,
Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres votants,
DECIDE de valider la proposition de Monsieur le Maire
DONNE pouvoir à Monsieur le Maire pour l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait certifié conforme,
à LIMERZEL, le 02 juillet 2020
Le Maire,
Serge LUBERT



COMMUNE DE LIMERZEL
56220 LIMERZEL

Envoyé en préfecture le 08/07/2020
Reçu en préfecture le 08/07/2020
Affiché le
ID : 056-215601113-20200702-BP_COMM_2020-BF

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LIMERZEL

L'an deux mil vingt, le 02 juillet à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LIMERZEL (Morbihan), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente, sous la présidence de Monsieur LUBERT Serge, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 26 juin 2020

Présents : LUBERT Serge, GAIN Sylvie, LE COINTE Laurent, ELAIN Maryse, LUCAS Éric, BON Marguerite, DEGRES Odile, ALLAIN Fabrice, MORICE Chantal, DUHAMEL Bertrand, SEILLER Christine, COCHET Dominique, GRENEU Anne, LE BODO Sébastien,

Absents excusés : BEGOT Jean-François

Pouvoir : Monsieur BEGOT Jean-François donne pouvoir à Monsieur LUBERT Serge pour toutes délibérations.

Nombre de Conseillers en exercice..... 15
Nombre de Conseillers présents..... 14
Nombre de Conseillers votants..... 15

Secrétaire de séance : Christine SEILLER

2020-07-07 - budget commerces : approbation du budget primitif

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Monsieur le Maire informe à l'assemblée délibérante qu'il convient de procéder au vote du budget principal :

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
01.1 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	10 981,00	75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	237 608,14
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	5,00		
66 - CHARGES FINANCIERES	9 500,00		
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 200,00		
TOTAL DEPENSES REELLES	22 686,00	TOTAL RECETTES REELLES	237 608,14
023 - VIREMENT SECT° INVESTISSEMENT	214 922,14	RESULTAT REPORTE	0,00
TOTAL	237 608,14	TOTAL	237 608,14
INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	17 849,50	10 - DOTATIONS, FONDOS ET RESERVES	249 299,62
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	370 460,62	16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	150 000,00
16 - EMPRUNTS ET DETTES	36 000,00		
TOTAL DEPENSES REELLES	424 310,12	TOTAL RECETTES REELLES	399 299,62
RESULTAT REPORTE	189 911,64	VIREMENT DE LA SECT° DE FONCTIONNEMENT	214 922,14
TOTAL	614 221,76	TOTAL	614 221,76

Ceci étant exposé,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres votants,

DECIDE de valider la proposition de Monsieur le Maire

DONNE pouvoir à Monsieur le Maire pour l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait certifié conforme,
à LIMERZEL, le 02 juillet 2020
Le Maire,
Serge LUBERT



COMMUNE DE LIMERZEL
56220 LIMERZEL

Envoyé en préfecture le 08/07/2020
Reçu en préfecture le 08/07/2020
Affiché le
ID : 056-215601113-20200702-BP_LOT_2020-BF

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LIMERZEL

L'an deux mil vingt, le 02 juillet à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LIMERZEL (Morbihan), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente, sous la présidence de Monsieur LUBERT Serge, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 26 juin 2020

Présents : LUBERT Serge, GAIN Sylvie, LE COINTE Laurent, ELAIN Maryse, LUCAS Éric, BON Marguerite, DEGRES Odile, ALLAIN Fabrice, MORICE Chantal, DUHAMEL Bertrand, SEILLER Christine, COCHET Dominique, GRENEU Anne, LE BODO Sébastien,

Absents excusés : BEGOT Jean-François

Pouvoir : Monsieur BEGOT Jean-François donne pouvoir à Monsieur LUBERT Serge pour toutes délibérations.

Nombre de Conseillers en exercice..... 15

Nombre de Conseillers présents 14

Nombre de Conseillers votants 15

Secrétaire de séance : Christine SEILLER

2020-07-08 - budget lotissement : approbation du budget primitif

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Monsieur le Maire informe à l'assemblée délibérante qu'il convient de procéder au vote du budget principal :

FONCTIONNEMENT		RECETTES	
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	182 766,31	70 - PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTE DIRECTE	178 015,00
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	105 156,21	75 - PRODUITS DE GESTION COURANTE	5,00
66 - CHARGES FINANCIERES	4 800,00		
TOTAL DEPENSES REELLES	292 722,52	TOTAL RECETTES REELLES	178 020,00
042 - OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	194 680,18	042 - OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	302 562,65
043 - OP. D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECT [°] DE FONCT	4 800,00	043 - OP. D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECT [°] DE FONCT	4 800,00
TOTAL	492 202,70	TOTAL	492 202,70
023 - VIREMENT SECT [°] INVESTISSEMENT	0,00	RESULTAT REPORTE	6 820,05
TOTAL	492 202,70	TOTAL	492 202,70

INVESTISSEMENT		RECETTES	
16 - EMPRUNTS ET DETTES	24 000,00		
TOTAL DEPENSES REELLES	24 000,00	TOTAL RECETTES REELLES	0,00
040 - OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	302 562,65	040 - OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	194 680,18
TOTAL	326 562,65	TOTAL	194 680,18
RESULTAT REPORTE	0,00	RESULTAT REPORTE	143 633,16
		VIREMENT DE LA SECT [°] D'INVESTISSEMENT	0,00
TOTAL	326 562,65	TOTAL	338 313,34

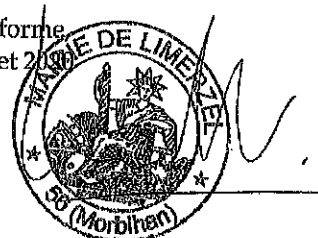
Ceci étant exposé,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres votants,

DECIDE de valider la proposition de Monsieur le Maire

DONNE pouvoir à Monsieur le Maire pour l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait certifié conforme
à LIMERZEL, le 02 juillet 2020
Le Maire,
Serge LUBERT



COMMUNE DE LIMERZEL
56220 LIMERZEL

Envoyé en préfecture le 08/07/2020
Reçu en préfecture le 08/07/2020
Affiché le
ID : 056-215601113-20200702-2020_07_09-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LIMERZEL**

L'an deux mil vingt, le 02 juillet à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LIMERZEL (Morbihan), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente, sous la présidence de Monsieur LUBERT Serge, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 26 juin 2020

Présents : LUBERT Serge, GAIN Sylvie, LE COINTE Laurent, ELAIN Maryse, LUCAS Éric, BON Marguerite, DEGRES Odile, ALLAIN Fabrice, MORICE Chantal, DUHAMEL Bertrand, SEILLER Christine, COCHET Dominique, GRENEU Anne, LE BODO Sébastien,

Absents excusés : BEGOT Jean-François

Pouvoir : Monsieur BEGOT Jean-François donne pouvoir à Monsieur LUBERT Serge pour toutes délibérations.

Nombre de Conseillers en exercice..... 15
Nombre de Conseillers présents..... 14
Nombre de Conseillers votants..... 15

Secrétaire de séance : Christine SEILLER

2020-07-09 - devis bilan sécurité routière

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Monsieur le Maire informe à l'assemblée délibérante qu'un bilan concernant la sécurité routière du bourg de la commune a été demandé au bureau d'étude le Gavre. Le bilan permettra premièrement d'étudier l'efficacité des chicanes installées en 2019 sur la réduction de la vitesse des véhicules empruntant la rue de la Mairie. Deuxièmement, le cabinet d'étude proposera les installations afin de sécuriser les différents utilisateurs de la chaussée (piétons, cyclistes, voitures,...).

Monsieur le Maire propose de valider la proposition du cabinet d'étude le Gavre pour un montant de 3 800,00€ HT (4 560,00€ TTC) incluant le diagnostic de l'état des lieux existant ainsi que la proposition de scénario d'aménagement.

Ceci étant exposé,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres votants,

DECIDE de valider la proposition de Monsieur le Gavre pour un montant de 3 800,00€ HT (4 560,00€ TTC).

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les documents afférents.

Pour extrait certifié conforme,
à LIMERZEL, le 02 juillet 2020
Le Maire,
Serge LUBERT



COMMUNE DE LIMERZEL
56220 LIMERZEL

Envoyé en préfecture le 08/07/2020
Reçu en préfecture le 08/07/2020
Affiché le
ID : 056-215601113-20200702-2020_07_10-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LIMERZEL

L'an deux mil vingt, le 02 juillet à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LIMERZEL (Morbihan), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente, sous la présidence de Monsieur LUBERT Serge, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 26 juin 2020

Présents : LUBERT Serge, GAIN Sylvie, LE COINTE Laurent, ELAIN Maryse, LUCAS Éric, BON Marguerite, DEGRES Odile, ALLAIN Fabrice, MORICE Chantal, DUHAMEL Bertrand, SEILLER Christine, COCHET Dominique, GRENU Anne, LE BODO Sébastien,

Absents excusés : BEGOT Jean-François

Pouvoir : Monsieur BEGOT Jean-François donne pouvoir à Monsieur LUBERT Serge pour toutes délibérations.

Nombre de Conseillers en exercice..... 15
Nombre de Conseillers présents 14
Nombre de Conseillers votants 15

Secrétaire de séance : Christine SEILLER

2020-07-10 - devis études de programme voirie

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Monsieur le Maire informe à l'assemblée délibérante qu'il convient de réaliser des travaux de voirie sur les routes communales. Un devis a été demandé au cabinet d'étude le Gavre pour la mission de maîtrise d'œuvre complète (diagnostic, budgétisation, suivi de chantier,...). La proposition du cabinet d'étude est la suivante :

Enveloppe prévisionnelle des travaux (HT)	
de 20 000,00€ à 50 000,00€	7,50%
de 50 000,00€ à 100 000,00€	6,70%
de 100 000,00€ à 200 000,00€	5,90%
de 200 000,00€ à 500 000,00€	5,30%

Monsieur le Maire propose de valider la proposition du cabinet d'étude le Gavre.

Ceci étant exposé,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres votants,

DECIDE de valider la proposition de Monsieur le Gavre pour un taux de mission de maîtrise d'œuvre de 6,70%.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les documents afférents.

Pour extrait certifié conforme,
à LIMERZEL, le 02 juillet 2020
Le Maire,
Serge LUBERT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LIMERZEL

L'an deux mil vingt, le 02 juillet à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LIMERZEL (Morbihan), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente, sous la présidence de Monsieur LUBERT Serge, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 26 juin 2020

Présents : LUBERT Serge, GAIN Sylvie, LE COINTE Laurent, ELAIN Maryse, LUCAS Éric, BON Marguerite, DEGRES Odile, ALLAIN Fabrice, MORICE Chantal, DUHAMEL Bertrand, SEILLER Christine, COCHET Dominique, GRENEU Arne, LE BODO Sébastien,

Absents excusés : BEGOT Jean-François

Pouvoir : Monsieur BEGOT Jean-François donne pouvoir à Monsieur LUBERT Serge pour toutes délibérations.

Nombre de Conseillers en exercice..... 15

Nombre de Conseillers présents..... 14

Nombre de Conseillers votants 15

Secrétaire de séance : Christine SEILLER

2020-07-11 - devis fourrière animaux errants

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Monsieur le Maire informe à l'assemblée délibérante qu'il convient de mettre en place un service de fourrière pour animaux errants.

Un devis a été demandé au Groupe SACPA pour :

- la capture 24h/24 des animaux captifs ou errants à l'aide des moyens adaptés (lassos, fusils hypodermiques)
- l'enlèvement des animaux morts dont le poids n'excède pas 40kg (les frais afférents au traitement des cadavres seront à la charge du prestataire)
- garde sociale : les animaux (chiens et chats) des personnes hospitalisées, incarcérées, expulsées ou décédées pourront être, à la demande du Maire, placés dans les locaux de la fourrière (dans la limite des capacités d'accueil du centre animalier) pour une durée maximum de 8 jours ouvrables. Avant la fin de ce délai, le Maire devra décider du devenir de l'animal en le confiant soit à une association de protection animale, soit à une personne désignée par ses soins.
- l'exploitation de la fourrière animale
- les frais de garde durant les délais légaux (8 jours ouvrés, loi n°99-5 du 6 janvier 1999)
- La cession des animaux à une association de protection animale signataire de la carte éthique après les délais légaux obligatoires
- La prise en charges des frais conservatoires des animaux blessés sur la voie publique à hauteur de 100€ HT
- La prise en charge des animaux de compagnie en cas de crise mettant en jeu la sécurité des personnes et nécessitant une évacuation de la population dans le cadre du Plan Commune de Sauvegarde (PCS), dans la limite des capacités d'accueil des structures concernées.

La proposition financière de l'entreprise SACPAS est d'un montant annuel de 1 117,63€ HT

Monsieur le Maire propose de valider la proposition de l'entreprise SACPA.

Ceci étant exposé,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres votants,

DECIDE de valider la proposition de l'entreprise SACPA pour un montant de 1 117,63€ HT.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les documents afférents.

Pour extrait certifié conforme
à LIMERZEL, le 02 juillet 2020
Le Maire,
Serge LUBERT

